

Six écoles exposées aux pesticides comme à Cortil-Wodon, selon Écolo

Des écoles exposées aux pesticides, ça existe aussi en Brabant wallon, indique Écolo. Pas de quoi paniquer mais des mesures sont à prendre.

● **Nicolas MAMDY**
(avec Belga)

Écolo s'inquiète des résultats de l'analyse menée par le professeur et ingénieur-agronome de l'université de Liège-Gembloux, Bruno Schiffrers, concernant la présence de pesticides aux abords d'écoles situées en Hesbaye. Les premiers résultats révèlent la présence de 23 pesticides dans une cour de récréation de l'école fondamentale Saint-Martin de Cortil-Wodon (Fernelmont, province de Namur).

C'est en avril dernier que l'ingénieur agronome a installé des panneaux collecteurs de pesticides le long de la clôture qui sépare l'école des champs agricole. Les premiers résultats démontrent la trace de 23 pesticides avec pour certains, des doses non négligeables, a commenté le chercheur sur le site

de la RTBF. Si l'étude ne peut pas conclure à un risque accru pour la santé des enfants fréquentant l'école, Écolo s'inquiète.

En Brabant wallon, les Verts ont même extrapolé la situation de l'école de Cortil-Wodon aux 149 écoles primaires et fondamentales de la province. Parmi celles-ci, six implantations pourraient être problématiques (voir ci-contre) par leur situation entourée de champs où l'on pratique des cultures intensives.

Trouver une alternative à l'agriculture « chimique »

« On n'a pas les instruments pour dire s'il y a des risques d'impact pour la santé, mais en guise de précaution, on estime qu'il y a des mesures à prendre, précise la Chastroise Hélène Ryckmans, députée wallonne Écolo. Et

puis, on pourrait étendre nos recherches à tous les lieux de vie collectifs : les crèches, écoles, homes et résidences, les terrains de sport... »

Écolo regrette que le ministre Maxime Prévot (cdH) n'ait pratiquement rien fait et ait refusé d'étendre le territoire de l'étude environnementale, notamment en Brabant wallon.

« Il ne faut ni paniquer ni stigmatiser les agriculteurs, mais il s'agit tout simplement d'appliquer le principe de précaution, insiste Hélène Ryckmans. En attendant, il faut faire des aménagements pour éviter l'impact des pesticides. On peut installer des haies, demander aux agriculteurs de ne pas pulvériser à proximité des écoles en pleine journée... »

Selon la députée, il faut aussi trouver une alternative à l'agriculture « chimique » « mais pour cela, il faut soutenir les agriculteurs pour que doucement, ils se dirigent vers l'agroécologie. Certains le font déjà. Cet enjeu dépasse largement le seul village de Cortil-Wodon et concerne potentiellement toutes les régions de culture intensive. »

En Brabant wallon, Écolo dit aussi déjà avoir été interpellé

par des gens qui se demandent pourquoi on permet les pulvérisations en plein jour à proximité des endroits sensibles cités plus haut : « *Maintenant, ce n'est pas parce qu'un agriculteur*

pulvérise que c'est automatiquement nocif mais il faut que l'information circule. Pourquoi un agriculteur ne pourrait-il pas prévenir une école voisine de son champ quand il est amené à pulvériser ? »

Pose de capteurs

Pour les six écoles du Brabant wallon qui se trouveraient dans la même situation que celle de Cortil-Wodon, Écolo Brabant wallon demande la pose de capteurs pour analyser et objectiver les traces de produits présents, et des mesures rapides pour instaurer une zone tampon sans épandage autour des écoles concernées, avec la pose de haies à croissance rapide.

Et, plus généralement, les Verts rappellent que la santé est également une compétence régionale et souhaitent notamment clarifier les usages des herbicides et en interdire l'usage aux particuliers d'ici 2019. ■

« Il ne faut ni paniquer ni stigmatiser les agriculteurs, mais il s'agit tout simplement d'appliquer le principe de précaution. »

Hélène RYCKMANS, députée Écolo

Les écoles du BW proches de cultures intensives

Les six établissements entourés de champs ou situés à proximité immédiate de cultures intensives

- École fondamentale **Saint-Martin**, rue de l'Hulpeau, 9, à Orp-Jauche.

- École communale fondamentale de **Malèves-Sainte-Marie et d'Orbais**, rue d'Opprebais, 61, à Malèves.

- École ouverte fondamentale libre non confessionnelle, chemin de Strins, 6, à Lasne.

- École fondamentale libre **Saint-Joseph-aux-Champs**, rue de la Sainte du Chêne, 20, à Grez-Doiceau.

- École communale fonda-

mentale de **Bornival**, rue Félicien Canart, 1, à Bornival.

- École fondamentale communale de **Baisy-Thy**, rue Godefroid de Bouillon, 2, à Baisy-Thy.

Les établissements situés dans un rayon de 50 m de cultures intensives

- École fondamentale libre **Le Verseau**, rue de Wavre, 60, à Bierges.

- École communale de **Dion-Valmont**, rue du Brocous, 3, à Dion-Valmont.

- École maternelle libre **Saint-Charles**, rue de l'Étang, 7, à Nodebais.

- École fondamentale com-

munale de **Beauvechain**, rue de l'École, 1.

- École communale fondamentale de **Limauges**, rue des Écoles, 8, à Ottignies.

- École communale fondamentale de **Marilles**, rue de Hannut, 48, à Marilles.

- École communale de **Ramillies**, avenue des Déportés, 48, à Ramillies.

- École communale de **Cortil-Noirmont**, Domaine de Chastre, rue du Tilleul, 45, à Cortil-Noirmont.

- École communale fondamentale **Marbais-Marbisoux**, rue du Berceau, 18.

- **Institut Notre-Dame des Hayeffes**, rue des Hayeffes, à Mont-Saint-Guibert. ■